



Compte rendu de l'assemblée générale extraordinaire Du comité départemental du Morbihan de tir à l'arc

En distanciel – Votes électroniques
Samedi 6 mars 2021

CLUBS PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS – 12 (représentant 53 voix)

Arzal, Arzon, Auray, Lochrist, Josselin, Kervignac, La Vraie Croix, Lorient, Ploermel, Sarzeau, Surzur, Vannes (Richemont)

CLUBS ABSENTS – 10 (représentant 32 voix)

Baden, Brandivy, Cléguérec, Malestroit, Peaule, Peillac, Pontivy, Queven, Saint Avé, Vannes 2

1. CHANGEMENT D'ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION

Il est soumis au vote, conformément à nos statuts, le changement d'adresse de l'association. Elle sera domiciliée chez le Président :

Julien GUICHEN - 3 Place François MITTERRAND - 56400 PLUNERET

- ➔ **Résultats des votes** : votes à bulletins secrets via la plateforme BALOTILO
 - Votants : 53 voix – voix exprimées 53
 - Oui : 53
 - Non : 0
 - Abstentions : 0
- ➔ Le changement d'adresse est **approuvé à l'unanimité**

2. ÉLECTION DU DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FFTA

L'élection des délégués départementaux pour l'AG de la FFTA du 20 mars 2021 s'est déroulée à bulletins secrets via la plateforme BALOTILO, les délégués sont élus au scrutin majoritaire.

- ➔ **Résultats des votes** :
 - Votants : 53 voix – voix exprimées 53
 - Julien GUICHEN : 53
 - Aymeric SICARD : 49
- ➔ **Sont élus délégués départemental** :
 - Titulaire :
 - **Julien GUICHEN** (licence 387 908 P)
 - Suppléant :
 - **Aymeric SICARD** (licence 316 826 B)

Président CD 56
Julien GUICHEN

Secrétaire
Aymeric SICARD